



N° 40 JUILLET 2015

La Boussac en **BREF**

BULLETIN MUNICIPAL



Bonnes Vacances

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Le mot du Maire	P.3
La vie municipale (délibérations du conseil municipal)	P.4
L'état civil	P.13
L'urbanisme	P.14
La vie communale	P.15
La vie associative	P.18
Communauté de Communes	P.24
Informations pratiques	P.27
Renseignements utiles	P.31



Mairie de LA BOUSSAC

13, rue du Mont Saint Michel
35120 LA BOUSSAC

☎ : 02 99 80 01 23

Fax : 02 99 80 07 06

E-mail : mairie.boussac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

Nouveaux habitants de LA BOUSSAC :

N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, munis de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin que nous puissions vous informer sur vos diverses démarches (carte grise, inscription sur les listes électorales etc.)

Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION
M^{me} Odile MABILE - Maire

COMITE DE REDACTION
M^{me} Annie DELEPINE
M. Michel CHAPPE
M^{me} Marie-France SEVESTRE
M. David VIGOUR

MISE EN PAGE ET IMPRESSION
MARION Editions

Crédits photos :
La mairie - Les associations

Tirage : 650 exemplaires



C'est avec plaisir que je m'adresse à vous dans ce bulletin estival.

Le 13 avril 2015, le budget communal 2015 a été voté.

Dans la section de fonctionnement : 786 944 € en recettes et en dépenses.

Dans la section d'investissement : 479 949 € en recettes et en dépenses.

Malgré un contexte budgétaire difficile (baisse des dotations de l'état, nouvelle dépense imposée : mise en place des nouveaux rythmes scolaires), le maintien des taux d'imposition locaux pour 2015 a été voté.

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 13 Avril, a approuvé l'acquisition de l'atelier relais de la Communauté de Communes situé 32 Rue de Fougères et ce au prix de 73 000 €. Cet atelier permettra à nos agents d'avoir de meilleures conditions de travail.

Par rapport aux années précédentes, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte-rendu de la commission des chemins, a décidé de réduire le point à temps automatique (PATA) afin de créer un programme de modernisation de voirie en enrobés. Deux voies communales sont déclarées prioritaires par cette même commission.

Il a également été décidé de remplacer l'épaveuse voirie. Celle que la commune possédait depuis de nombreuses années tombait régulièrement en panne ce qui engendrait trop de réparations onéreuses, et perturbant, par la même, le travail de nos employés. Celle-ci arrivera début juillet et les services techniques pourront reprendre l'entretien des abords des routes.

Un terrain multisports va voir le jour sur notre commune. Des contacts auprès de différentes entreprises sont en cours. Les équipements installés permettront de diversifier la pratique du sport.

Il sera implanté sur le terrain de tennis, sans pour cela supprimer ce sport et bénéficiera à tous les jeunes de la commune ainsi qu'à l'école. Une subvention de la Communauté de Communes dans le cadre du Contrat de Territoire a été accordée à notre commune à hauteur de 70 % du coût total du projet.

Grâce au travail et à la vitalité de nos associations, de nombreuses manifestations ont eu lieu au cours de ce premier semestre 2015 qui ont apporté un dynamisme à notre commune où il fait bon vivre. En effet, nous avons la chance de compter parmi nos concitoyens deux personnes dans leur 106^{ème} année : Madame PAPAIL et Monsieur RACINE.

Afin de rendre notre cadre de vie agréable, pensons aux fleurs et n'hésitez pas à vous inscrire pour le concours des maisons fleuries.

Merci aux élus, aux membres du C.C.A.S, au personnel communal, aux associations, à chacun et chacune d'entre vous, qui participez à l'animation et au développement de notre commune.

Je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances à ceux qui partent mais également à ceux qui ne partent pas, la bienvenue à ceux qui vont séjourner chez nous et beaucoup de courage à ceux qui vont travailler.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL 19 JANVIER 2015

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPE Michel, Mme DELEPINE Annie, Mme GUERIN Annick, M. FERRE Eric, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GEDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, M. COSTARD Denis

Absent(s) : Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel

A été nommé(e) secrétaire : Mme SEVESTRE Marie-France

Toutes décisions prises à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL AGENTS EN POSTE À L'ÉCOLE COMMUNALE - RÉORGANISATION TEMPS SCOLAIRES - APPLICATION AU 01/01/2015

- Adjoint Technique Territorial affecté à la garderie (ancien temps de travail hebdomadaire : 19H30 - nouveau temps de travail: 24H - motif : participation aux Temps d'Activités Périscolaires).
- Adjoint Animation Territorial 2^{ème} classe assurant les fonctions d'ATSEM en classe TPS-PS (ancien temps travail hebdomadaire 23H -nouveau temps travail : 25H30 - motif : travail le mercredi matin).

PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL AGENT SERVICE VOIRIE

Concrétisation au 1/01/2015 du projet de modification de temps de travail hebdomadaire pour un agent actuellement employé à 28/35^{èmes} ; une procédure de modification de temps de travail avec consultation du Comité Technique Paritaire Départemental a été engagée. Ce même comité a d'ailleurs émis un avis favorable fin décembre 2014 pour passage à un temps complet .

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Madame le Maire fait état d'une déclaration d'intention d'aliéner concernant une propriété sise 20 rue de la Gare à LA BOUSSAC,

cadastrée section AC parcelles 16 et 17 d'une superficie totale de 792 mètres carrés y compris maison d'habitation. Le conseil décide de ne pas user de son droit de préemption urbain.

LOTISSEMENT COMMUNAL «LE GRAND PLANTIS» - MODIFICATIF N° 1 PERMIS AMÉNAGER

Dans le cadre des travaux du lotissement, il importe de modifier certains points de détails : les emplacements techniques de certains lots sont à déplacer (4, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 17, 18, 19). L'emprise constructible du lot N° 7 est modifiée compte-tenu de la non réalisation du poste de transformation. Par ailleurs, la nature des branchements d'eau potable est changée: il ne sera pas posé des citerneaux mais des coffrets. Le conseil autorise Madame Le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire et notamment la demande de modificatif au permis d'aménager.

LOTISSEMENT COMMUNAL «LE GRAND PLANTIS» - VENTE LOT N° 4

numéro du lot	surface	prix du lot	acquéreurs
4	544 m ²	26 384 €	Mr et Mme MSSALEK Camal

Le conseil autorise Madame le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire et notamment le compromis de vente et l'acte de vente définitif qui seront passés en l'étude de Maître Romagné, notaire à Dol de Bretagne.

SA d'HLM LA RANCE - ALIÉNATION DE 5 LOGEMENTS

La SA d'HLM La Rance à Saint-Malo a fait une demande d'aliénation de 5 logements locatifs sociaux sis lotissement « le Closset 1 » à La Boussac. Il s'agit de pavillons de type 2 et 3 que l'organisme d'HLM a construit et mis en service en 1979. Le conseil d'administration de l'organisme HLM, réuni le 24 octobre 2014, a décidé de mettre en vente ces 5 pavillons au prix de 50 000 euros (T2) et 56 000 euros (T3) avec un abattement de 20 % pour les locataires occupants.

En application de l'article L.443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH), la commune d'implantation du logement émet son avis dans un délai de deux mois à compter du jour où le maire a reçu la consultation du représentant de l'Etat dans le département. Faute d'avis de la commune à l'issue de ce délai, celui-ci est réputé favorable. Le conseil décide de donner un avis favorable au projet de vente.

INTERCOMMUNALITÉ - SDE 35 - ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS ET ACCORDS - CADRES.

Pour répondre aux obligations de l'ouverture du marché de l'électricité et dans une optique d'optimisation de la commande publique, le comité syndical du SDE35, réuni le 18 novembre 2014, a décidé de constituer un groupement de commandes pour l'achat d'électricité.

Le conseil municipal décide :

- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes de fourniture d'électricité ;
- d'autoriser l'adhésion de la commune LA BOUSSAC au groupement de commandes de fourniture d'électricité ;
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement ;
- d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés et accords-cadres issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de LA BOUSSAC.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - MODIFICATION STATUTS - TRANSFERT COMPÉTENCE «GESTION MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION INONDATIONS».

Considérant que la Loi n° 2014-58 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 a attribué la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » au bloc communal.

Considérant que cette compétence est composée des missions visées aux 1^{er}, 2^{ème}, 5^{ème} et 8^{ème} du I de l'article L.211-7 du code de l'environnement, à savoir :

- l'aménagement du bassin hydrographique ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- l'entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,

- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Considérant que cette compétence peut être transférée de la Commune à la Communauté de Communes.

Considérant que le transfert de cette compétence à la Communauté de Communes permettrait :

- d'encourager une approche globale pour conduire des expertises, des travaux, des actions de sensibilisation et d'information mutualisées sur le territoire,
- de bénéficier de l'intervention et de l'accompagnement de la Société Publique Locale Baie du Mont-Saint-Michel (actuellement en cours de création) en particulier dans le cadre de la protection de notre territoire des inondations par submersion marine.

Considérant dans ce cadre, la proposition de modification des statuts de la Communauté de Communes portant sur le transfert de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ».

Le conseil municipal décide :

- d'accepter la modification des statuts de la Communauté de Communes par le transfert de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », selon les termes indiqués ci-dessus,
- de charger Madame le Maire à notifier la présente délibération à la communauté de communes,
- de demander à Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine, au terme de cette consultation de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes.

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL 09 MARS 2015

Présents : M^{me} MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPE Michel, M^{me} DELEPINE Annie, M^{me} GUERIN Annick, M^{me} THOMAS Sylvaine, M^{me} SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M. COSTARD Denis, M. BOULMER Daniel

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FERRE Eric à M. TANGUY Rémi

Absent(s) : M. SANGUY Bernard, M^{me} GEDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, M^{me} FAUVEL Christine

Le compte-rendu de la dernière réunion a été lu et approuvé.

A été nommé(e) secrétaire : M^{me} THOMAS Sylvaine

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2014

Dépenses fonctionnement : 579 085,52 €
 Recettes fonctionnement : 782 374,47 €
 Soit un excédent de fonctionnement de : 203 288,95 €
 Dépenses investissement : 313 780,06 €
 Recettes investissement : 272 966,67 €
 Soit un déficit d'investissement de : 40 813,39 €
 Reste à réaliser : 145 430,00 €
 Le compte de gestion de la commune 2014 dressé par le receveur municipal est arrêté aux mêmes chiffres. Vote à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 LOTISSEMENT COMMUNAL «LE GRAND PLANTIS»

Dépenses fonctionnement : 16 580,02 €
 Recettes fonctionnement : 75 939,33 €
 Excédent fonctionnement : 59 359,31 €
 Dépenses investissement : 65 939,33 €
 Recettes investissement : 23 583,17 €
 Déficit investissement : 42 356,16 €.
 Le compte de gestion 2014 dressé par le receveur municipal est arrêté aux mêmes chiffres. Vote à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT LIGNE TRÉSORERIE

Acceptation d'une proposition de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine à Rennes (35) relative au renouvellement d'ouverture du crédit de trésorerie alloué annuellement à la commune de La Boussac. La caisse propose un crédit de 100 000 euros alloué pour une période d'une année au taux variable de 2,04 % (valeur au 24/02/2014), soit euribor moyenné 3 mois (0,04 % au 05/03/2015) majoré de 2 %. Vote à l'unanimité.

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - CRÉATION D'UN SERVICE MUTUEL «RYTHMES SCOLAIRES»

La création d'un service mutuel « rythmes scolaires » est envisagée sur le territoire de la communauté de communes. Les principes seraient les suivants :

- la compétence « rythmes scolaires » reste communale

- les communes qui s'engagent dans le service mutuel n'auront pas la possibilité d'en sortir ou d'y entrer en cours d'année scolaire
- les écoles privées ne peuvent pas faire partie du service commun

Les taps seront de deux fois 1H30 sur 2 jours différents.

Le rôle de la CDC	Le rôle de la commune
- Recrutement des agents - Planning des agents et remplacements - Planning des activités (garant d'une répartition équitable) - Formation des agents - Contrats travail et Fiches de paie - Refacturation aux communes - Aide à l'écriture des projets (PEDT, partenariats...)	- Inscription des enfants aux TAPS - Communication - Locaux mis à disposition - Un référent communal nommé par la commune - Dossiers de demandes de subventions - Ecriture des projets et bilans (PEDT) - Relations avec les familles

En ce qui concerne le chiffrage du service, la plupart des communes retiennent l'hypothèse qui concerne la coordination des animations et la gestion des animateurs. Le coût de la coordination est estimé à 7 750 euros pour l'ensemble des communes du canton ; ce coût reste à affiner par commune. Pour ce qui est de la mise à disposition des animateurs, le besoin pour La Boussac est de 4 animateurs par après-midi, soit un coût estimatif annuel de 11 760 euros. Cette participation sera également affinée.

Le conseil donne un accord de principe et engage également Madame le Maire à signer le PEDT actuellement en cours d'élaboration. Vote à l'unanimité.

TRANSFERT DE L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE INFRASTRUCTURES DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES

Afin de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air en zone urbaine, le SDE35 souhaite œuvrer en faveur du développement des véhicules électriques. Le SDE35 bénéficie d'une aide de l'ADEME pour financer l'investissement de 164 bornes de recharge normale/accélérée et 4 bornes de recharge rapide, à condition que

les communes s'engagent à assurer la gratuité de stationnement des véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur tout son territoire pendant une durée minimale de deux ans. Pour favoriser un déploiement équilibré et efficace, le Comité syndical a décidé le 12 février 2014 de prendre en charge financièrement l'investissement et l'exploitation de ces 168 bornes de recharge.

Le conseil municipal décide :

- d'approuver le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SDE35,
- d'accepter sans réserve les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques »,
- de mettre à disposition du SDE35, à titre gratuit, les terrains nus ou aménagés nécessaires.
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires,
- de s'engager à accorder pendant deux années à compter de la pose de la borne, la gratuité du stationnement au moins pour un temps donné aux utilisateurs de véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur tout emplacement de stationnement sis sur le territoire communal.

RENOUVELLEMENT CONTRAT CONTRÔLE ET ENTRETIEN HYDRANTS (POTEAUX INCENDIE).

Le contrat établi entre Véolia et la commune de La Boussac relatif au contrôle et à l'entretien des hydrants est aujourd'hui caduc. Dans le cadre du nouveau contrat d'affermage du service public de distribution d'eau potable récemment conclu par Véolia avec le syndicat de Beaufort, et qui a pris effet au 1^{er} juillet 2014, des dispositions liées à l'entretien des prises d'incendie ont été définies. Le conseil renouvelle le dit contrat tout en précisant les dispositions générales :

- son objet (14 hydrants),
- son lieu d'exécution (territoire communal),
- sa durée (9 années à compter du 1^{er} janvier 2015),
- les conditions d'accès aux installations,
- son prix : 55 euros HT par an et par prise d'incendie. Vote à l'unanimité.

PIÉGEAGE DES TAUPES AU TERRAIN DE SPORTS - RENOUVELLEMENT CONTRAT ALLO EMERAUDE NUISIBLES SERVICES À SAINT-MALO (35)

Compte-tenu du travail déjà réalisé depuis 2010, il s'agira d'intervenir en 2015 sur le terrain même du stade, sous les barrières d'enceinte et le périmètre séparatif des champs, par pose de pièges et relevage une fois par mois sauf pour le mois d'août, soit 11 passages dans l'année avec un forfait d'intervention annuel de 184,94 euros. S'ajoute à ce prix un forfait de déplacement annuel de 120,85 euros. Le coût total du contrat est donc de 305,79 euros. Les pièges seront tendus toute l'année, sous terre et invisibles. Vote à l'unanimité.

CONVENTION MISSIONS FACULTATIVES CDG 35 (MÉDECINE PROFESSIONNELLE). RENOUVELLEMENT

La nouvelle convention cadre ne nécessite aucun choix préalable et n'engage pas les collectivités à recourir aux missions facultatives, elle leur permet simplement de se doter de la possibilité de le faire.

Madame le Maire propose donc au conseil municipal :

- de l'autoriser à signer la convention générale d'utilisation des missions facultatives du centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille et Vilaine,
- de l'autoriser à signer le formulaire de demande de mission facultative pour la Médecine préventive. Vote à l'unanimité.

PIÉGEAGE DES SOURIS À LA CANTINE MUNICIPALE - RENOUVELLEMENT CONTRAT ALLO EMERAUDE NUISIBLES SERVICES ST-MALO (35).

Il s'agit de traiter différents secteurs de la cuisine et le local poubelles avec la pose de huit boîtes sécurisées avec une clé, comme postes d'appâtage, la matière active étant du difénacoum sous forme de pâte en sachets; Monsieur CHAPPE, Maire adjoint propose de reconduire ce contrat en 2015/2016 avec une fréquence de six passages à l'année. Le montant du contrat, confié à l'entreprise Emeraude Nuisibles services à Saint-Malo (35) est de 486,51 € pour l'année. Vote à l'unanimité.

DÉCLARATION INTENTION ALIÉNER PROPRIÉTÉ 7, RUE DE FOUGÈRES À LA BOUSSAC

Le conseil décide de ne pas user de son droit de préemption. Vote à l'unanimité.

DÉCLARATION PRÉALABLE - SUPPRESSION D'UNE HAIE RÉPERTORIÉE ÉLÉMENT IDENTIFIÉ DU PAYSAGE DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT FONCIER AMIABLE EN BORDURE DU CD 155.

Lors de l'aménagement de la route départementale N° 155 entre Trans la Forêt et La Boussac en 1996, un projet d'aménagement foncier amiable avait été envisagé afin de simplifier le parcellaire alentour. Dans le cadre de ces échanges, le conseil municipal de La Boussac, par délibération en date du 28 novembre 1996, acceptait le déclassement d'une partie d'un chemin rural non reconnu dans ce secteur afin de favoriser les échanges envisagés. Cependant, depuis cette date, le Plan Local de l'Urbanisme a été approuvé en septembre 2011 et une haie bordant le dit chemin a été classée en Élément Identifié du Paysage. Cependant, afin de permettre les échanges initiaux prévus, et après avoir consulté les services de la Communauté de Communes, compétents en matière de Paysages, Madame le Maire propose de confirmer ce qui avait été prévu en 1996 de la manière suivante :

- déposer un dossier de déclaration préalable pour la suppression de la portion de haie classée en EIP et bordant le secteur de chemin rural aliéné. En compensation, le riverain, récupérant le dit chemin s'est engagé par écrit à recréer une haie boisée en limite Est de sa parcelle,
- soumettre ce dossier de cession gratuite à enquête publique,
- faire établir l'acte de cession par les services du Département d'Ille et Vilaine. Vote à l'unanimité.

VŒU POUR QUE LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE SOIT INTÉGRÉ À LA RÉGION BRETAGNE

Lors du découpage territorial adopté par le Parlement en décembre 2014, l'occasion a été manquée de réunifier la Bretagne pour répondre à l'ambition d'une région forte à l'échelle européenne.

L'organisation actuelle des cinq départements (Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine, Morbihan et Loire Atlantique), bénéficiant d'un aménagement structuré sur le plan des transports et dynamisée par de nombreux

échanges, traduit non seulement la légitimité historique d'un tel rassemblement, mais aussi sa pertinence économique et territoriale.

Avec 4,6 millions d'habitants, la Bretagne à cinq départements se hisserait au 22^{ème} rang des régions européennes tout en conservant une taille raisonnable.

Elle permettrait de nombreuses synergies et donnerait lieu à la constitution d'une puissante région maritime avec les deux grands ports de Brest et de Nantes-Saint-Nazaire, constituant le fer de lance d'une grande politique maritime au plan national.

Renforcée sur le plan démographique et économique, la Bretagne deviendrait ainsi la première région agro-alimentaire de l'Europe, disposant de six pôles de compétitivité.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'appeler les parlementaires de tout bord, de Bretagne et des pays de Loire, ainsi que les élus locaux des départements et des régions concernées, à mettre en œuvre les mécanismes disponibles pour aboutir à une Bretagne à cinq départements, plus cohérente, plus forte, et pleinement conforme à notre histoire. (Abstention de M. CHAPPE).

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL 13/04/2015

Présents : M^{me} MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPE Michel, M^{me} DELEPINE Annie, M^{me} GUERIN Annick, M. FERRE Eric, M^{me} THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, M^{me} SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M^{me} GEDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, M^{me} FAUVEL Christine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BOULMER Daniel à M^{me} FAUVEL Christine

Absent(s) : M. COSTARD Denis

A été nommé(e) secrétaire : M. VIGOUR David

BUDGET COMMUNAL 2015

Section de fonctionnement :

Recettes : 786 944 Euros

Dépenses : 786 944 Euros

Section d'investissement :

Recettes : 479 949 Euros

Dépenses : 479 949 Euros

TAUX D'IMPOSITION LOCAUX 2015

Pas d'augmentation par rapport aux taux votés en 2014.

libellé	taux 2014	taux 2015
taxe habitation	11,48%	11,48%
foncier bâti	14,35%	14,35%
foncier non bâti	44,02%	44,02%

BUDGET COMMUNAL 2015 LOTISSEMENT COMMUNAL «LE GRAND PLANTIS»

fonctionnement			
dépenses	393 061€	recettes	393 061€
investissement			
dépenses	294 959€	recettes	294 959€

N° 2015-29 : VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS - COMPTE-RENDU RÉUNION COMMISSION DES CHEMINS DU 26 FÉVRIER 2015.

Monsieur Eric FERRE, conseiller municipal délégué, donne lecture du compte-Rendu de la réunion de la commission des chemins qui s'est tenue à la mairie le 26 février 2015 et dont un exemplaire est joint à la présente délibération: Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le compte-rendu tel que présenté.

1* - PATA 2015 (Point à temps automatique)
Les programmes réalisés en 2013 et 2014 (respectivement 30 et 35 tonnes chaque année) ont donné de bons résultats cependant il est décidé cette année de créer un programme de modernisation de voirie en investissement. Aussi est-il proposé de reconduire l'opération PATA en 2015 en diminuant le tonnage (15 tonnes).

2* - Modernisation de voirie 2015

VC 38 de la Talonnière à la Gare 2320 m²

VC 16 de la Cocherai à la Hublinais 945 m².

3* - Curage fossés 2015 :

Comme les années précédentes, il est prévu une campagne de curage. Une somme correspondant à une semaine de travaux de curage de fossés, voire plus, sera proposée au budget communal 2015.

BÂTIMENTS COMMUNAUX - COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DES BÂTIMENTS DU 3 AVRIL 2015.

Locaux 3, place de l'église (ancienne mairie).

Peinture des portes et fenêtres extérieures façade Sud RdC pour entretien bâtiment.

Des devis seront demandés à trois entreprises :

EGLISE COMMUNALE, place de l'église

Infiltrations par toiture et sous vitraux à colmater. Mise en place de jets d'eau sous les vitraux. Relance de l'Entreprise NOEL couverture. Nécessité également de repeindre les portes extérieures (façade).

Rajouter ces travaux sur la demande de devis faite pour les locaux de l'ancienne mairie.

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE, 26, rue de Fougères

Une étude de l'air est actuellement en cours dans les locaux du primaire (nouveau bâtiment). Dès que les résultats définitifs seront obtenus, il faudra envisager certains travaux (ventilation ?).

Classe maternelle Est (murs soufflés) : la réfection de ce mur mais également la peinture de l'ensemble de cette pièce pourront être réalisés au cours des vacances d'été dans le cadre du prochain chantier d'insertion de l'AREP. Le couloir central sera également rafraîchi (toile à peindre et peinture).

Toilettes bâtiment central : une isolation sera réalisée par les agents communaux (BA13).

Toiture : Un devis sera demandé pour la suppression des gerbières côté sud et rénovation de celles façade Nord (récupération des fenêtres existantes façade sud).

SALLE DES FETES, 23, rue de Fougères

La moquette murale dans l'entrée (bien abîmée) sera enlevée par les agents communaux l'hiver prochain et remplacée par une toile à peindre.

La prise frigo dans le bar sera modifiée. Des équerres en aluminium ou plastique seront mises en place à plusieurs endroits (bar, cuisine, arrière-cuisine).

PLAN D' ACTIONS DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

Monsieur TANGUY donne les résultats de l'étude réalisée à LA BOUSSAC par le cabinet ACCESMETRIE pour le compte de

la communauté de Communes. Compte-tenu du parc de bâtiments de la commune et de leur classement (3^{ème} et 4^{ème} catégorie pour la salle des fêtes et l'église), il pourra être accordé un délai de 6 années pour la mise en œuvre des travaux prévus si un plan d'actions est établi. Un projet de plan d'action (avec des priorités) a été établi par ACCESMETRIE. Il est présenté en annexe et devra être validé prochainement pour permettre à la commune de bénéficier du délai de 6 ans pour sa mise en œuvre. Cette question sera revue.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DU MUR DE POURTOUR DU JARDIN DE LA MAIRIE - 4ÈME TRANCHE DE TRAVAUX.

Madame le Maire rappelle les travaux récemment réalisés par l'AREP à Saint-Malo au mur d'enceinte du jardin de la mairie. Le mur nord est actuellement terminé. ainsi qu'une bonne partie du mur Est. Elle propose de faire terminer maintenant ces travaux en achevant le mur Est et en réalisant le soubassement du mur Ouest, ce qui permettra au riverain de réaliser l'enduit sur le mur de sa propriété mitoyenne. Pour ce faire elle présente un devis établi par l'AREP du Pays de Saint-Malo à Saint-Malo (35) relatif à la rénovation de 51 mètres carrés pour un montant total TTC de 5 400 euros. Ces travaux pourront être réalisés à partir de août 2015.

PROJET ACQUISITION ATELIER-RELAIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 32 RUE DE FOUGÈRES

Madame le Maire informe du projet d'acquisition de l'atelier relais aménagé par la Communauté de Communes 32 rue de Fougères à LA BOUSSAC et actuellement inoccupé. Ce bâtiment, implanté sur une parcelle de 1 545 mètres carrés renferme un atelier de 300 mètres carrés comprenant un bloc bureau/sanitaire/douche et une aire de stockage en partie haute accessible uniquement par échelle. Ce bâtiment est desservi en eau, électricité, téléphone et assainissement collectif.

Le Bureau de la Communauté de Communes, réuni le 10 avril 2015, a proposé d'autoriser une cession à hauteur de 73 000 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet d'acquisition par la commune de l'atelier-relais de la communauté de communes et ce au prix de 73 000 euros.

autorise Madame le Maire à signer le compromis d'acquisition et l'acte notarié d'acquisition ainsi que toutes autres pièces nécessaires à ce projet. Les frais d'actes seront pris en charge par la commune.

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Madame Annie DELEPINE, adjointe au maire rappelle le projet de création d'un site Internet pour la mairie. Des crédits ont d'ailleurs été inscrits au budget 2014 à cet effet, et reconduits en 2015. La commission correspondante s'est réunie plusieurs fois afin de choisir cet équipement. Après étude, il est proposé de retenir la solution proposée par Réseau des Communes à Paris (75008).

Le fournisseur assure, à titre exclusif, la conception, la réalisation et la maintenance du Site Internet de la commune.

Le site présente une architecture conçue spécialement pour les communes et adaptée à leurs besoins.

La commune fournira à Réseaux des communes les photographies et éléments graphiques destinés à être intégrés au bandeau et à la page d'accueil.

Le contenu du Site comprendra des espaces animés exclusivement par Réseaux des Communes (météo locale, offres d'emplois locales, informations économiques, juridiques, culturelles et autres, services éducatifs pour les enfants...). Une partie sera exclusivement animée par la commune. Il s'agira de modules avec accès spécifique permettant à la commune, seule, de modifier les informations contenues dans ces modules.

Le site sera mis en ligne par Réseau des Communes sur son propre serveur après la date de signature du contrat.

Les maintenances correctives (erreur bloquante de fonctionnement ou de conception) et évolutives (amélioration technique...) seront assurées par Réseau des Communes.

Le contrat est signé pour une durée de trois ans et peut être renouvelé par reconduction expresse une fois maximum pour une durée de trois ans. Son coût est de 690 euros HT, soit 828 euros TTC par an. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la proposition faite.

QUESTIONS DIVERSES :

Intervention de Mmes DELEPINE et SEVESTRE suite aux réunions du Conseil d'Ecole des 3 et 31/03/2015

M^{me} DELEPINE précise les points suivants :

- modification des horaires de l'école à la rentrée scolaire de septembre 2015 L, Ma, J, V de 8H45 à 12H15 et de 13H45 à 15H30 et Me de 8H45 à 11h45.

TAP de 15H30 à 17H mardi et vendredi.

- Ecole Numérique Rurale : le tableau sera enlevé de l'étage et mis en place dans la salle de motricité (coût : 323,76 € TTC). Cette nouvelle organisation sera appliquée avec les réserves suivantes : la commune pourra disposer de cette salle pour la garderie et pour les TAPS et le rangement du matériel devra être fait après chaque séance. Les batteries du matériel ENR seront renouvelées (prise en charge communale – 590,04 €). Un nouvel antivirus sera également installé sur le matériel de direction.

Intervention Mr CHAPPE

Il distribue à chaque conseiller une esquisse réalisée par l'entreprise COSTARD, chargée de la réalisation du columbarium au cimetière communal.

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 01/06/2015

Présents : M^{me} MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M^{me} DELEPINE Annie, M^{me} GUERIN Annick, M. FERRE Eric, M^{me} THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, M. VIGOUR David, M^{me} GEDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, M. COSTARD Denis, M^{me} FAUVEL Christine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. CHAPPE Michel à M. TANGUY Rémi, M^{me} SEVESTRE Marie-France à M^{me} DELEPINE Annie

Absent(s) : M. BOULMER Daniel

Le compte-rendu de la dernière réunion a été lu et approuvé.

A été nommé(e) secrétaire : M. BLANCHET Nicolas

Toutes délibérations prises à l'unanimité

SUBVENTIONS COMMUNALES 2015

Associations bénéficiaires	Subvention 2015
----------------------------	-----------------

comité de l'assemblée de la Quasimodo	1 880€
ACCA La Boussac	580€
Club de l'Amitié	790€
Section locale Anciens Combattants	375€
Amicale laïque	295€
Comice agricole du canton (provision/3 ans)	250€
Caisses des écoles publiques La Boussac	132€
Comité Croix-Rouge ST Malo	20€
Croix d'or section de Dol de Bretagne	40€
ADMR Dol de Bretagne	270€
CCAS La Boussac	4 600€
Théâtre de la baie de Mont Saint-Michel	105€
Prévention routière	50€
Association « liens d'Amitié La Boussac LEDE/OORDEGEM »	450€
Association « J'ai 2 notes à vous dire »	100€
Association donateurs de sang bénévoles Canton	95€

Un crédit de 32 Euros est également proposé pour chaque élève de LABOUSSAC participant à des séjours linguistiques ou d'études organisées par les établissements secondaires qu'ils fréquentent en 2015.

PRÊT DE 100 000 EUROS FINANCEMENT INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2015

Le conseil retient l'offre de la Banque Postale à Paris (75) pour un prêt de 100 000 euros sur 12 années remboursable annuellement avec amortissement constant et avec un taux d'intérêt fixe de 1,80%. La commission d'engagement pour ce prêt est de 400 euros.

TARIFS REPAS CANTINE MUNICIPALE ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016

Augmentation de la participation demandée aux familles pour fourniture de repas à leurs enfants à la cantine municipale de La Boussac de 2 % au cours de l'année scolaire 2015/2016, ce qui porte le prix du repas à 2,85 €. En ce qui concerne les adultes déjeunant à la cantine, il est proposé d'appliquer la même augmentation et de porter le prix du repas à 5,90 €.

TARIF VACATIONS GARDERIE ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016

Madame le Maire propose de modifier au cours de l'année 2015/2016 le tarif appliqué au cours de l'année 2014/2015, et de le porter à 0,60 € par demi-heure de garderie. Il est également précisé que ce service est gratuit au-delà de deux enfants d'une même famille.

FOURNITURE DE REPAS À LA CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE

La société RESTECO - La Cuisine évolutive à BEDEE (35) fournit actuellement les repas à la cantine scolaire municipale de La Boussac. Un nouveau projet de convention pour cette même prestation pour l'année scolaire 2015/2016 avec fourniture de repas enfant au tarif de 2,20 € TTC et fourniture de repas adulte au tarif de 2,64 € TTC est accepté.

PROJET DE TERRAIN MULTI-SPORTS :

Madame le Maire informe que dans le cadre des contrats de territoire (fonds départementaux gérés par la communauté de Communes du canton de Pleine-Fougères à laquelle la commune de La Boussac adhère), un financement peut être obtenu relatif à la fourniture et à la mise en place d'un espace multi-sports à La Boussac. Le projet concernerait la réalisation d'un tel équipement à l'intérieur de l'actuel terrain de tennis tout en gardant la possibilité de jouer au tennis. Les équipements installés permettront la pratique du foot-ball, du hand, du basket, du volley, du badminton, du mini-tennis et du tennis-ballon.

Pour ce dossier, le conseil autorise Madame le Maire :

- à engager les démarches pour concrétiser ce projet en lançant une consultation dans le but de lui permettre de passer un marché à procédure adaptée avec la société retenue dans la limite du montant inscrit au budget 2015,
- à confirmer une subvention à la communauté de Communes du canton de Pleine-Fougères et ce, dans le cadre des Contrats de Territoires.

PROGRAMME VOIRIE 2015 - DÉSIGNATION ENTREPRISE ADJUDICATAIRE

La commission d'appel d'offres, réunie ce jour propose les offres faites par :

COLAS Côte d'Emeraude à Saint Guinoux (35) pour un montant total TTC de 39 424,60 € TTC. (Point à temps automatique et travaux

modernisation en enrobé à froid), offres qui sont acceptées.

REMPLACEMENT ÉPAREUSE VOIRIE

Compte-tenu des offres faites, Monsieur FERRE, conseiller municipal délégué, propose, après avis de la commission d'appel d'offres de ce jour, de retenir l'offre faite par les établissements WERSCHUREN à Dol de Bretagne (35) relative à la fourniture d'une débroussailleuse KUHN modèle 5050 PA pour un montant total HT de 19 380 euros, soit 23 256 euros TTC. L'actuelle débroussailleuse de type FERRI TKD 55 (année 2007) sera reprise pour un montant de 4 500 euros par ces mêmes établissements WERSCHUREN. Accord à l'unanimité.

DÉCLARATIONS INTENTION ALIÉNER

propriété 41 rue de la gare

propriété 7 rue de la Croix - Marie

Le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015

Sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide l'organisation en 2015 du concours communal des maisons fleuries.

La commission communale, aidée de personnes compétentes et domiciliées hors commune, se réunira courant de l'été pour l'examen des maisons concernées. La publication du concours se fera par voie de presse. La remise des prix aura lieu à l'automne. Madame le Maire est autorisée à établir la grille des prix dans la limite du crédit inscrit au budget communal à l'article 6714.

CONVENTION CADRE AREP PAYS DE SAINT-MALO - PARTENARIAT CHANTIER INSERTION

Au cours de l'année 2014, la commune de La Boussac a fait confiance à l'Association Régionale d'Education Permanente à Saint-Malo pour intervenir à La Boussac pour la réalisation de chantiers. Cette démarche s'est inscrite dans le cadre d'un projet partagé de lutte contre l'exclusion. Cette mission se poursuit en 2015 avec la réalisation actuelle d'un nouveau chantier d'insertion. Afin d'officialiser ce nouveau partenariat et envisager sa suite, le conseil autorise Madame le Maire à signer une convention en vue de programmer et organiser le plan de charge de l'AREP. Vote à l'unanimité.



NAISSANCES

- Maëline BELEY, « 17, Le Gruer », le 30 janvier 2015 à Saint-Malo (35).
- Maïly GÂTEBLÉ, « 4 bis, chemin de la Fléharderie », le 15 février 2015 à Saint-Malo (35).
- Timéo BAUDRY, « 41, rue des Lavandières », le 19 février 2015 à Saint-Malo (35).
- Maëlan DELABROSSE, « 1, La Ville Hue », le 16 mars 2015 à Saint-Malo (35).
- Ylane BOUROUT, « 49, rue de la Gare », le 23 mars 2015 à Saint-Malo (35).
- Noah RENARD, « 12 B, Le Chesnay », le 5 mai 2015 à Saint-Malo (35).
- Louka DALIGAULT, « 8 ter, rue de la Gare », le 29 mai 2015 à Avranches (50).

MARIAGES

- **Le 6 juin 2015**
Melle de CACQUERAY-VALMENIER Eliane, résidente 1, La Chesnardais à La Bousac domiciliée 48, rue de Terre Neuve à Paris et Mr RAMBHOWAN Anjay domicilié 48, rue de Terre Neuve à Paris
- **Le 20 juin 2015**
Melle ROUXEL Sabrina et Mr LOUYER Julien domiciliés 4, La Hardouinais à La Bousac



DÉCÈS



- Huguette CHARLOT épouse LEMOUX, 89 ans, « 19, La Croix Bouéssée », le 18 janvier 2015.
- Marie Louise LE MAREC veuve BAUDET, 98 ans, « 41, rue de La Croix Bouéssée », le 26 mars 2015.
- Albert BRIAND, 83 ans, « 8, rue de la Gare », le 23 avril 2015.
- Paulette AVRIL veuve FLEURY, 91 ans, « 17, rue du Closset », le 5 juin 2015.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉS

- TRAMAILLE Sylvie, « Moulin de la Bretonnière », extension maison.
- GAEC L'Eguillère, « L'Eguillère », stabulation génisses et hangar.
- Commune de La Boussac, « rue de Fougères », modification façade école publique.
- ANFRAY Jacques, « 33, rue des Lavandières », cuisine d'été.
- BLANCHET David, « l'Eguillère », rénovation ancienne maison.
- MAILLARD Béatrice, « 23, rue de la Gare », panneaux solaires
- DELABROSSE Romuald, « 1, La Ville Hue », changement de portes et fenêtres.

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE PIQUE-NIQUE

Sur l'espace vert, à l'entrée du bourg, en venant de Dol de Bretagne, la commune a procédé à l'installation de trois tables de pique nique dont une est accessible aux personnes en fauteuil roulant.

Cette aire est à disposition des nombreuses personnes qui circulent sur la RD 155 en direction des plages en période estivale ou des randonneurs.



LOTISSEMENT « LE GRAND PLANTIS »

N° du lot	superficie
1	431 m ²
2	452 m ²
3	435 m ²
4	544 m ²
5	536 m ²
6	484 m ²
7	410 m ²

MAISONS DE LA RANCE EN CONSTRUCTION

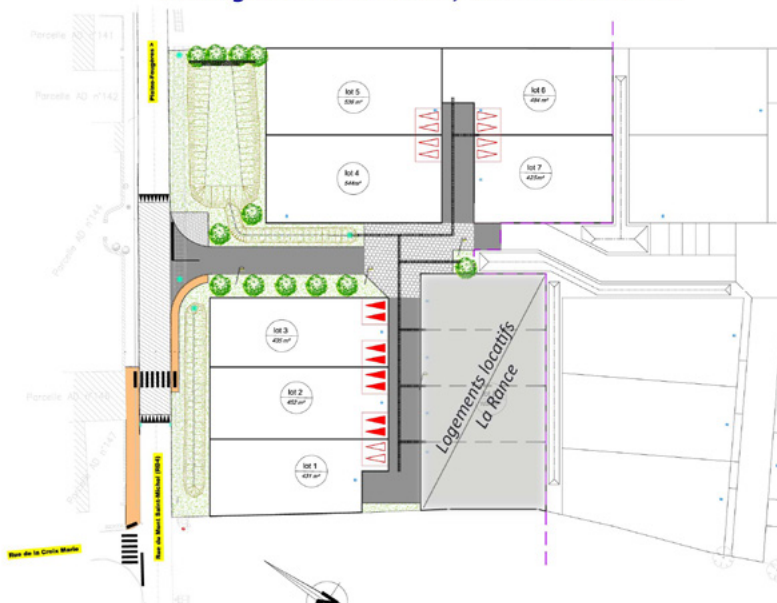


Lotissement "Le Grand Plantis"

7 parcelles de 425 m² à 544 m²

Prix de vente : 48,50 € TTC/m²

Renseignements en mairie, Tel : 02 99 80 01 23



Maître d'oeuvre



47-49 rue Kléber - BP 80416
35304 FOUGERES Cedex
Téléphone 02.99.99.99.49
Télécopie 02.99.99.38.11

REPAS DU CCAS

Les plus de 70 ans ont participé au repas du CCAS le dimanche 22 février 2015. Au cours de cette journée conviviale, le maire, Odile MABILE a remis quelques cadeaux aux doyens de la commune présents, Madame PAPAIL Anne-Marie et Monsieur GENOUVRIER André.



FÊTE DES MÈRES



Le samedi 30 mai, les familles d'enfants nés entre juin 2014 et mai 2015 étaient invitées par la municipalité et le CCAS pour célébrer la fête des mères.

13 naissances ont eu lieu (8 garçons et 5 filles) cette dernière année et huit familles étaient présentes.

Madame Odile MABILE, Maire, après avoir fait un bref historique de cette fête (confirmée comme fête officielle par le Président Vincent Auriol en 1950) a insisté sur le rôle de la cellule familiale dans l'accompagnement des enfants tout au long de leur jeunesse.

Elle a également donné une information sur l'espace jeu hebdomadaire mis en place à La Boussac par la Communauté de Communes et a insisté sur l'importance de la présence des nouvelles familles à la cérémonie des vœux du Maire en Janvier, ce qui permet de tisser des liens avec les nouveaux habitants.

À l'issue de la cérémonie, une fleur a été offerte à chaque maman suivie du verre de l'amitié.

NOCES D'OR – M ET MME DELEPINE



Samedi 23 mai, Monsieur et Madame Maurice et Thérèse DELEPINE de la rue des Lavandières, réunissant cinquante années de mariage, ont fêté leurs noces d'or, entourés de leur famille et amis.

Ils ont été accueillis par Madame le Maire, Odile MABILE et leur fille Annie, adjointe.

Madame Odile MABILE, Maire, après avoir retracé la vie des époux, a d'ailleurs précisé que c'est son propre oncle, 1er adjoint à l'époque à Baguer-Pican, Monsieur Jean MABILE qui avait célébré leur mariage le 23 novembre 1964.

Maurice, après avoir été tailleur de pierres a passé le reste de sa vie active au sein des services de la compagnie des Eaux et de l'Ozone, terminant sa carrière à Saint Cast (22) en 2000, date à laquelle il prend sa retraite à La Boussac.

Thérèse, quant à elle, a travaillé comme employée à la boucherie de Monsieur Jean MABILE, puis après avoir tenu un commerce à Baguer-Pican, a intégré le CCAS de La Boussac comme aide-ménagère en 1980 et ce, jusqu'en 1990, date du départ à Saint Cast.

Depuis, en retraite, le couple mène une vie bien remplie et riche en activités de toutes sortes.

Madame le Maire a félicité les heureux époux et leur a donné rendez-vous dans dix ans pour leurs noces de diamant.

ANNIVERSAIRE DE MADAME PAPAIL 106 ANS

Le samedi 20 juin 2015, Madame Anne-Marie PAPAIL a été reçue dans la salle d'honneur de la Mairie par Madame le Maire, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et du conseil municipal, entourée de sa famille, pour fêter ses 106 ans qu'elle a eu le 14 juin 2015. Elle est née le 14 juin 1909.

Elle se souvient quand son père est parti à la guerre en 1914 et lorsqu'il est revenu en 1918. Elle a beaucoup parlé de la guerre 1939-1945, où elle a vécu des moments très difficiles, dans la peur, l'angoisse et la terreur.

Son secret de longévité : jamais d'excès, manger les produits de la ferme, boire un peu de cidre et travailler.

Elle vit une vie tranquille, bien méritée, chez ses enfants où elle est servie comme une princesse.

Nous lui avons donné rendez-vous à la mairie l'année prochaine et nous lui avons souhaité de continuer à vivre paisiblement au milieu de sa famille.

Madame PAPAIL a été interviewée par TV Rennes. Vous pouvez revoir l'émission en Replay sur TV Rennes, émission du 11 juin 2015.

PROJET BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT

Depuis le 11 juin, le haut débit est arrivé sur certains points de notre commune : La Claye, La Chesnardais, Caharel, Le Prieuré, L'Eguillère, Le Grippé, La Mare aux Chèvres, La Guinguette, Le Moulin de la Claye et Le Tertre de la Claye.

Les personnes ayant déjà l'ADSL à bas débit et une box doivent contacter leur fournisseur d'accès internet afin, le cas échéant, de disposer de nouveaux services (télévision haute définition sur ADSL, vidéo à la demande, bouquet de chaînes de TV, téléphonie, etc.)

Ceux qui ne disposaient pas jusqu'à ce jour de l'ADSL peuvent désormais souscrire un abonnement ADSL chez l'opérateur de leur choix en fonction des services souhaités.

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Monsieur BOULMER Daniel
10, Le Gruet à LA BOUSSAC
Conducteur installation automatisée
SA NOVANDIE à MARCILLE RAOUL

Madame BOULMER Sylvie née ROUAULT
10, Le Gruet à LA BOUSSAC
Vendeuse
DISTRICENTER à SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

VIE COMMUNALE

ECOLE PUBLIQUE DE LA BOUSSAC (2014-2015) PÉRIODE DE DÉCEMBRE À JUILLET.

La fête de Noël de l'Amicale Laïque : chants, danses, poésies, acro-gym. Entracte avec galettes-saucisses et pâtisseries confectionnées par les parents. Puis arrivée du Père Noël.

Chaque enfant a reçu un livre et des chocolats offerts par l'Amicale Laïque.

Les élèves de toutes les classes sont allés deux fois au cinéma de Combourg grâce au dispositif Ciné- école (les entrées et les transports ont été financés par l'Amicale Laïque).

Les classes de TPS/PS/MS/GS /CP/CE1/CE2/CM1/CM2 ont participé à des rencontres « Jeux d'extérieurs et d'autrefois » avec les élèves des Ecoles publiques du canton de Pleine-Fougères, chaque cycle d'élèves sur un site.

La classe de CM1-CM2 inscrite au projet scientifique proposé par la communauté de communes sur le thème des énergies renouvelables et animé par Aurélien Bèllanger est allée dans un premier temps au barrage de la Rance. Puis dans un deuxième temps a participé à différents ateliers sur l'énergie et a présenté son travail : un four à énergie solaire.

La classe de CP a fait un travail photographique sur La Boussac aujourd'hui et La Boussac autrefois.

Le projet musique avec le Sim de Tinténac commencé au mois de Février par les trois classes : CP, CE1-CE2, CM1-CM2 avec l'intervention de la musicienne Fabienne Weisse sur le thème de « l'Egalité » et s'est terminé par une soirée chants de grande qualité. La soirée s'est achevée par un « pot » offert aux élèves, parents et enseignants par l'Amicale Laïque.

Au mois de Juin :

- **Visite de l'aquarium** de St Malo, pique-nique et jeux sur la plage de « Bon secours » pour les élèves de TPS/PS/MS/GS.

- Journée « Char à voile » à Cherrueix pour les élèves de CE1 le Mardi 23 Juin.

- Journée découverte du Mont St Michel pour les CE2-CM1-CM2 le Mardi 23 Juin.

Toutes les sorties ont été financées par l'Amicale Laïque.

Les élèves et les enseignants remercient l'Amicale Laïque pour son investissement humain et financier.

Bonnes vacances à tous !

Rentrée scolaire Mardi 1er septembre 2015



ASSOCIATIONS

Le Forum des associations aura lieu le samedi 12 septembre de 15h00 à 19h00. Au cours de cette journée, vous pourrez découvrir les différentes associations communales de la commune de La Boussac.

LA BOUSSAC

SALLE DES FETES



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 12 Septembre 2015

Ouvert au public

15h00 – 19h00

Découvrez nos associations et leurs richesses associatives

Initiative : La Mairie, Associations, Bénévoles

ACCA DE LA BOUSSAC

Au cours de la saison passée (2014/2015), nous avons prélevé sur tout le territoire de l'ACCA 20 chevreuils, 5 sangliers, une vingtaine de renards et 6 lièvres.

Suite à l'assemblée générale du 17 mai, la Fédération Départementale demande des modifications sur l'emplacement des réserves. Nous avons fait des propositions et sommes en attente de réponse sachant qu'un plan précisant les modifications apportées à ces réserves sera remis lors de la distribution des cartes aux sociétaires.

Suite au comptage des lièvres avec les techniciens de la Fédération, compte-tenu de la faiblesse des effectifs relevés, la Fédération a décidé la fermeture de la chasse au lièvre pour une période de trois saisons sur le territoire de l'ACCA.

Le bureau de l'ACCA souhaite de très bonnes vacances à tous les boussacais.

Pour rappel, le bureau :

Le président : Eugène COEURU

Le vice-président : Jean PUNELLE

Secrétaire : Mickaël PICAULT

Vice-secrétaire : Gaël MICAULT

Trésorier : Solène GUÉRIN

Vice-trésorier : Christophe CAOUS

Membres du bureau : Freddy GUÉRIN, Alexandre LOUYER et Michel BECHET

AMICALE LAÏQUE DE LA BOUSSAC



240 personnes se sont rassemblées lors de notre repas réunionnais de mars. Une fois encore convivialité, danse, repas, et bonne humeur furent les ingrédients d'une soirée réussie.

Pour ceux qui ne connaissent pas n'hésitez pas à venir l'année prochaine !

Nous avons dégagé 1400 euros de bénéfices qui permettent de financer les projets de l'école : char à voile à cherrueux, sortie au mont saint-Michel, aquarium de Saint-Malo, école et cinéma,...

Notre équipe d'une quinzaine de personnes se réunira en assemblée générale à la rentrée scolaire, nous vous y attendons nombreux.

L'amicale laïque



ASSOCIATION EN COULEURS

COURS COLLECTIFS D'ENTRAÎNEMENT À LA PRATIQUE DE LA SOPHROLOGIE

Les cours sont interrompus pendant les vacances d'été. Reprise à la mi-septembre.

Le mardi de 18h15 à 19h15 à Sains - Salle des associations – rue du Beau Site

Le jeudi de 18h15 à 19h15 à La Boussac – Salle des associations – place de l'église.

Pour toute information complémentaire, prendre contact au **06 17 36 34 89**.

L'Association En Couleurs présentera l'activité au forum des Associations de Pleine-Fougères le samedi 5 septembre.

La sophrologie en quelques mots

Une « méthode » et une philosophie qui repose sur l'anatomie, la neurophysiologie et la neuropsychologie.

3 outils : respiration, exercices dynamiques, image mentale et pensée positive.

Ses applications sont médicales, pédagogiques, sociales, sportives...

Son utilisation s'articule dans la vie quotidienne. Elle apprend à « fonctionner autrement ».

Pratiquer la sophrologie, c'est devenir acteur de sa santé et de son bien-être pour une plus grande sérénité au quotidien, se donner la possibilité de vivre pleinement, développer toutes ses potentialités, mettre plus de justesse dans sa relation au monde, optimiser sa capacité à vivre l'instant présent.

CLUB DE L'AMITIÉ



Lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2015, deux nouveaux membres ont fait leurs entrées :

Monsieur Raymond DESLANDES et Madame Michèle LALOY.

Le 4 février 2015 avait lieu l'élection du bureau. Président Monsieur ROUX Alphonse, vice-président Monsieur MELLIER Bernard, trésorière Madame PIGEON Alice, trésorier adjoint Monsieur DESLANDES Raymond, secrétaire Madame BERTHO Denise (Denise ayant démissionné depuis, pour cause de santé), Madame LALOY Michèle secrétaire adjointe assure le secrétariat du club. Membres Monsieur DROUYER Victor, Monsieur LAVOUÉ Albert et Monsieur GÉDOUIN Claude.



LA FÊTE DU COUSCOUS avait lieu le dimanche 15 mars. Ce couscous dansant a réuni une centaine de personnes dans une ambiance festive comme depuis plusieurs années.

Les Activités. Le club se réunit deux fois par mois. L'occasion lors de ces après-midi récréatifs de jouer aux cartes, au scrabble ou de pratiquer d'autres activités comme le gai-savoir.

Gymnastique douce pour seniors dispensée par une professionnelle agréée à l'annexe de la salle Serge Gas Pleine-Fougères.

Travaux manuels. Tous les lundis de 14 h à 17 h à la communauté de communes salle des Hermelles à Pleine-Fougères (broderie, tricot, peinture sur toile, tissu, soie, carte postale en 3 D, ciselage de parchemin etc.).

Après-midi récréative. Danse, gai-savoir d'inspiration du jeu « question pour un champion » (les questions sont à la portée de tous). Venez découvrir, rien à gagner mais rien à perdre.

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ CANTONAL.

Ci-joint photo du comité cantonal préparant les activités pour l'année.



SORTIES 2015:

Le 12 juin près de 80 personnes du canton ont participé à la visite du Lac de Guerlédan avec déjeuner le midi au restaurant le Merlin et l'après-midi visite des anciennes Forges des Salles.

VACANCES en ALSACE.

Du 28 juin au 5 juillet, un séjour en Alsace a eu lieu. Nous avons bénéficié pendant le séjour d'un car afin de nous permettre de visiter de nombreux sites. Nous avons pu apprécier le séjour en pension complète ainsi que les animations qui avaient lieu tous les soirs.

Le PUY du FOU.

Une sortie au Puy du Fou est également proposée le 4 et 5 septembre 2015. Nous pourrions profiter sur ces deux jours des différents spectacles de renommée mondiale. Il reste à ce jour quelques places. Si cela vous intéresse, inscrivez-vous rapidement.

Cours Informatiques pour débutant ou pour se perfectionner. Les personnes qui souhaitent se mettre à l'informatique peuvent s'inscrire auprès d'un président de club.

Pour le conseil d'administration.
Alphonse ROUX.

CUMA DE SURGÉLATION

La CUMA de surgélation de La Boussac vous présente ses nouveaux dirigeants.



De gauche à droite : Rémi TANGUY, Maurice DELÉPINE, Claude FÉRRE - président, Emile GAGNARD, Raymond JOHIER, Pascal JACQUET - secrétaire, André RACINE - Trésorier.

Des casiers sont disponibles.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Monsieur Pascal JACQUET, 13, rue des Lavandières à LA BOUSSAC ou Monsieur Claude FÉRRE au 02 99 48 39 60.

EPLB ZUMBA

L'activité ZUMBA, mise en place en octobre 2014, a connu un réel succès à la Boussac et les adhérentes sont restées très présentes tout au long de la saison.

Lors de la dernière séance de l'année, le 17 décembre 2014, un bon nombre d'entre elles avaient joué le jeu en «zumbant» en rouge et blanc !



Le 30 mai 2015, une démonstration Zumba a été organisée suivie d'un cocktail sportif. Une bonne cinquantaine de personnes a participé à la séance de 20h à 21h et parmi elles, de nouvelles recrues pour la prochaine saison.

A la rentrée de septembre, l'activité Zumba, toujours programmée le mercredi, devrait s'étendre sur plusieurs cours : 1 séance Zumba ados, 1 séance cardio et renfort musculaire et une séance Zumba adultes.

Pour plus de renseignements, contactez le :
06.60.51.83.97.

J'AI DEUX NOTES À VOUS DIRE

Cette fête de fin d'année a été magnifique : une foule massée debout jusque dans le hall de la grande salle des fêtes de La Boussac, une atmosphère énorme de surchauffe et d'émotion. Un superbe travail de groupe en guitare et chants, un très émouvant moment de solitude avec le piano.



LIENS D'AMITIÉS

LA BOUSSAC / LEDE-OORDEGEM

Cette année, nous préparons la venue de nos amis Belges en 2016.

C'est pourquoi, nous avons organisé une choucroute le 29 mars 2015, qui a rassemblé 190 convives à table et 46 parts à emporter.

La même manifestation est programmée le dimanche 6 mars 2016 à midi.

La traditionnelle vente de chocolats belges se fera en fin d'année comme de coutume.

Exceptionnel ! Fantastique ! Fabuleux !



Lors de la venue du chanteur ASTI EVEN, la salle des fêtes de La Boussac était pleine à craquer et transformée en une salle de concert à en faire pâlir les plus grands. Une formidable réussite pour notre association qui avait programmé ce concert.



Pendant plus de deux heures, nous avons tous eu le droit d'entendre des grands titres de la chanson française (Brassens, Brel, Sardou, Hallyday...), repris en cœur par un public chaleureux et enthousiaste.

Ce spectacle a été apprécié du public et les éloges ne manquaient pas à la sortie.

« Fabuleux ! Nous avons adoré, son spectacle est exceptionnel ; Incroyable ! Quelle mise en scène ! Des jeux de lumière fantastiques, c'était très beau, rien n'est laissé au hasard, tout est sublimement programmé, un grand artiste, il nous a fait pleurer, mais c'était des larmes de bonheur ».

L'artiste nous a confié qu'il a eu beaucoup de plaisir à se produire à La Boussac et « voir tout le monde debout devant moi pour me remercier est une fabuleuse récompense. Je garderai toujours une place dans mon cœur pour le public de La Boussac. »

LA QUASIMODO

La quasimodo a eu lieu cette année le 12 avril 2015.



Le comité des fêtes de La Boussac est très satisfait de la course cycliste qui s'est déroulée avec 60 coureurs au départ sur un nouveau circuit et sous un soleil radieux. Les gens ont fait le circuit à pieds, ils en étaient vraiment contents. Nous avons eu la visite des députés de Saint-Malo et Fougères qui nous ont félicités pour l'organisation de cette course.



Le 8 mai 2015 était organisé le vide grenier. Le comité remercie les exposants ainsi que toutes les personnes qui sont venues chiner, acheter des galettes saucisses, frites, gâteaux... Malgré le mauvais temps du matin, l'après-midi s'est bien passé.



Le président et toute son équipe vous donne rendez-vous :
le 13 juillet 2015 (avec la mairie) : bal feu d'artifice,
le 29 novembre 2015 : bourse aux vêtements et jouets au profit du Téléthon,

Le Président

PAROISSE

L'association paroissiale La Boussac - Broualan – Trans-la-Forêt organise la 60^{ème} kermesse de Landal le dimanche 2 Août 2015.



La journée débutera par une messe célébrée sur le terrain à 11h30 et sera suivie du repas servi à 12h30.

A partir de 15h, un après-midi dansant de plein air sur parquet aura lieu (danse pour tous, jeux divers, loterie, galettes saucisses, crêpes et buvette)

Dates à retenir : repas de la Sainte Cécile le dimanche 22 novembre 2015 à la salle des fêtes à 12h30

THÉÂTRE DE LA BAIE

Le théâtre de la baie poursuit son action dans le canton comptant cette année un nombre record d'adhésion (68 membres) et cela grâce notamment à l'excellent travail de l'intervenante Sowila Taibi. Le stage ados de février dernier à La Boussac fut une réussite avec la participation de 16 jeunes sur 3 jours. Le week-end théâtral de Sains fin mars a réuni 180 personnes en comptant acteurs, bénévoles et spectateurs. Les aides du conseil départemental et de la communauté de communes permettent de voir l'avenir sereinement. Le vendredi 12 juin, le spectacle des ateliers enfants de Pleine-Fougères a été applaudi par plus de 80 spectateurs.



LES NOUVEAUTÉS AU CHÂTEAU DE LANDAL

C'est l'été ! Et le château de Landal rouvre ses portes dès le 1er juillet. Des grands jeux ont été mis en place dans la cour pour compléter les jeux traditionnels et animations déjà proposés dans le cadre de la découverte du château : parcours XXL d'un Jeu de l'Oie de jardin, Jeu des 4 coins, autant d'occasions pour retrouver les plaisirs des jeux de notre enfance et la convivialité qu'ils créent.

Dans la chapelle sera présentée une exposition pour tout savoir sur les chemins du **Tro Breiz**, mais aussi les **7 saints fondateurs** de la Bretagne parmi lesquels Samson l'évêque de Dol.

Et puis aussi des informations sur les chemins de Saint Jacques qui depuis le Mont-Saint-Michel passaient au moyen âge par la petite chapelle seigneuriale de Landal consacrée justement à Saint-Jacques.

Autant de raisons de venir encourager la restauration qui est en cours et qui est financée par les entrées au château : 1 entrée, c'est une nouvelle ardoise pour les toits de Landal !

Côté travaux : la deuxième lucarne des écuries qui s'était effondrée en septembre dernier et qui avait entraîné avec elle les niveaux inférieurs a été totalement remontée et restaurée par l'entreprise RUELLAN.

Au château, deux fenêtres ont été restaurées ainsi qu'une partie des boiseries de la salle à manger. Au fil des travaux, Landal retrouve peu à peu des airs de maison de famille : le portrait en pied de Madame de THOMASSON, propriétaire de Landal au 19ème siècle, a retrouvé sa place sur la cheminée du grand salon grâce à un don des héritiers de Jean

CASSARD. Petits ou grands encouragements mais aussi témoignages du temps passé sont les bienvenus.

Deux temps forts à ne pas manquer dans la saison la traditionnelle Kermesse de Landal le dimanche 2 août et le dimanche 20 septembre dans le cadre des journées du patrimoine une grande fête conviviale sera organisée avec de nombreuses animations pour clôturer la saison. Venez nombreux encourager Landal cet été en venant le visiter et en parlant autour de vous de ce patrimoine historique en cours de sauvetage !

D'avance un grand merci,



www.chateaudelandal.com

02/99/89/53/50 ou 06/06/42/58/59

leal.guyot@orange.fr

Prix 7 euros adulte et 5 euros enfant de 6 à 18 ans
tarif réduit 6 euros : **OUVERT** tous **LES JOURS** de 14H à 18 H en Juillet et Aout



EN DIRECT DE LA COM' COM**GALLO'THÈQUE DE LA BOUSSAC****Gallo'thèque, quelle signification ?**

Depuis juillet 2014, la bibliothèque est devenue intercommunale et a par la même occasion changé de nom pour celui de Gallo'thèque.

La Gallo'thèque de La Boussac fait partie du réseau de 4 Gallo'thèques avec celles situées sur Pleine-Fougères, Roz sur Couesnon et Saint-Broladre.

Comment emprunter ?

Très simple, inscrivez-vous dans votre Gallo'thèque. Une fois inscrit vous pourrez emprunter dans les 4 Gallo'thèques du réseau.

Quels services sont proposés ?

- Le prêt de documents
- Réseau des Gallo'thèques :
Livres, Dvd, revues en accès libre

**GRATUIT POUR LES MOINS
DE 18 ANS**

2 € par an pour les adultes

Livres : Romans, Bd, Album jeunesse, Roman jeunesse, Documentaire.

Dvd (dès septembre 2015)

Revues (dès septembre 2015)

Vous cherchez un document sur un sujet, un titre précis... (Livres, Dvd, revues...). Nous nous efforcerons de répondre à vos demandes.

Les animations

Tout au long de l'année les Gallo'thèques organisent des animations pour adultes et enfants.

A la rentrée, bébé lecteurs : Lecture et comptines pour les 0-3 ans

Ces séances ont lieu quatre fois dans l'année et débutent à 10h. Les dates seront communiquées dès le mois de septembre 2015.

En novembre, le mois du film documentaire : le principe venez visionner un film puis échanger et débattre avec son réalisateur ou un des protagonistes du film.



- 11 avril au spectacle qui avait lieu à la salle des fêtes dans le cadre du printemps des poètes : spectacle « partition de paroles » avec Camille Kerdellant.
- à la bibliothèque le mercredi 29 juin lors de la séance de contes : « histoires de Patrick »

Horaires d'ouverture

En juillet et août, la Gallo'thèque sera ouverte les mercredis de 10h30-12h

Attention, dès septembre : nouveaux horaires pour mieux répondre à vos attentes



Mercredi	10h30 - 12h30
Vendredi	16h30 - 19h

La Gallo'thèque est toujours en recherche de nouveaux bénévoles, chacun peut y trouver son compte avec différents postes possibles (permanence, couverture de livres, animation...).

Christine, Eliane, Françoise, Gisèle, Gilles et Jean-Pierre vous souhaitent un très bon été à tous.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : Des aides en faveur de l'Amélioration de l'Habitat

Sur l'ensemble des communes, et pour une durée de trois ans, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), démarrée l'an passé, est en place jusqu'en août 2017.

Portée par la Communauté de Communes, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), cette OPAH a pour objectif d'aider les propriétaires privés à améliorer ou à réhabiliter leurs logements qu'ils soient occupés par eux-mêmes ou destinés à la location. Des aides et subventions exceptionnelles sont proposées sous certaines conditions.

Le CDHAT (Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires) a été mandaté par la Communauté de Communes pour vous accompagner dans le montage et le suivi de votre dossier.

Alors si, vous avez un projet de rénovation thermique ou d'adaptation ? Renseignez-vous avant d'engager vos travaux !

Vous pouvez contacter le CDHAT, situé :

Immeuble Le Thulium B1
5 Square du Chêne Germain
35510 Cesson-Sévigné

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 15 – 13 h 30 à 17 h 30

02.99.28.46.50

ou par mail : bretagne@cdhat.fr

Plus d'info : www.cdhat.fr

Vous pouvez également vous déplacer à la Communauté de Communes aux permanences : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois 14h – 17h

Assainissement Non Collectif : des subventions possibles pour les dispositifs présentant un risque pour la santé des personnes

Suite à la réalisation, en 2012, d'un diagnostic des installations d'Assainissement Non Collectif, la Communauté de Communes a décidé (en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne) d'aider les propriétaires d'installations diagnostiquées comme

présentant un risque avéré pour la santé des personnes à se mettre aux normes.

Plus de 300 installations sont concernées. Sur la base du volontariat, les personnes sont accompagnées dans l'élaboration de leur dossier de demande de subvention, dont le montant s'élève à 50 % du coût de l'opération (étude de sol + travaux) plafonnée à 8 000 € par ouvrage, soit 4 000 € maximum de subvention.

Pour l'obtention d'une subvention, plusieurs critères cumulatifs définis par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne doivent être remplis.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le service Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes au :

02 99 48 79 55

ou anc@cdc-baiedumontsaintmichel.fr

Le broyeur, un nouvel outil à votre service

La Communauté de Communes a fait l'acquisition d'un broyeur qui sera mis en location auprès des usagers.

Tarif de location : 15 € par demi-journée

Retrait du broyeur à la déchèterie le samedi, du 1^{er} mai au 31 octobre

Renseignements : 02 99 48 76 38

A vendre : Conteneurs de 360 litres

A partir du 1^{er} juillet, il sera possible d'acquérir l'un des 97 conteneurs non utilisés de la Communauté de Communes pour la somme de 15 €. Ces conteneurs seront vendus par ordre d'inscription des usagers et à hauteur d'un conteneur par foyer.

Renseignements : 02 99 48 76 38

A découvrir cet été : la location de vélos à la Maison des Polders

Afin de profiter du patrimoine et des paysages du territoire, un service de location de vélos est proposé à la Maison des Polders à Roz-sur-Couesnon. Venez tester et découvrir cette nouvelle prestation !

Les tarifs de ces locations sont:

- 1/2 journée enfant : 7 €
- 1/2 journée adulte : 9 €
- Journée enfant : 11 €
- Journée adulte : 14 €

Renseignements : 02 99 80 37 31
ou tourisme@cdc-baiedumontsaintmichel.fr

ACCUEIL LOISIRS

L'accueil de loisirs se déroule à PLEINE-FOUGERES à la Maison de l'enfance. Il est ouvert du 06 Juillet au 28 Août sans interruption. Une équipe de 23 animateurs organise et encadre les activités autour de grands thèmes et d'un projet pédagogique. Les activités proposées sont articulées autour de grands thèmes :

Activités pour les 3 – 12 ans.

Du 6 au 17 juillet : Aux arbres citoyens ! Jeux, bricolages et animations autour de l'environnement et de la récup'.

Du 20 au 31 juillet : Les enfants de la télé ! Jeux, bricolages et animations autour de la télé et du 7ème art.

Du 03 au 14 août : Les z'arts au soleil ! Jeux, bricolages et animations autour des arts

Du 17 au 28 août : C'est la foire ! Jeux, bricolages et animations décalés

Activités pour les 13 – 15 ans :

Projet push car, projet stop motion, kayak, sortie à rennes : Laser Game, sortie piscine...

Les inscriptions sont possibles à la journée ou à la demi-journée.

Le centre est ouvert le lundi 31 août.

Pour retirer les dossiers : en mairie, à la communauté de communes ou à la Maison de l'Enfance.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le 02-99-48-69-61

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS ÉQUATORIENS ET ALLEMANDS, CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL
D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux.

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Mariale, Équatorienne, pratique le ballet et le yoga. Elle aime aussi cuisiner et jouer du piano. Elle a déjà fait un séjour d'une année scolaire aux Etats-Unis, ce qui l'a beaucoup aidée pour perfectionner son anglais.

Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il est passionné de grec ancien et attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 !



Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Renseignements :
CEI-Centre Echanges Internationaux
Vanessa SIMON ou Katja Lebeslourd
Bureau Coordinateur CEI
02.99.20.06.14 ou 02 99 46 10 32

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

	ASSOC. COMMUN. + CANTONALES	PARTICULIERS COMMUNE	EXTÉRIEUR COMMUNE	FORFAIT CHAUFFAGE (EN PLUS)
PETITE SALLE ½ journée	66 €	133 €	206 €	28 €
PETITE SALLE journée entière	98 €	190 €	286 €	43 €
SALLE ENTIÈRE ½ journée	98 €	190 €	286 €	43 €
SALLE ENTIÈRE journée entière	134 €	273 €	410 €	55 €
FOURNEAUX	43 € par journée d'utilisation			
VIN D'HONNEUR	54 € quel que soit le demandeur			
LOC. VAISSELLE	Forfait de 49 €			
SONORISATION	22,50 € gratuit pour les associations communales			

Chaque association communale bénéficiera d'une location gratuite (*hors chauffage*) pour une soirée. La vaisselle sera prêtée aux associations.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015

Inscription au secrétariat mairie jusqu'au 20 juillet 2015. N'hésitez pas à venir vous inscrire nombreux.

COLLECTE SELECTIVE SACS JAUNES

Depuis le 1^{er} septembre 2014, la collecte des sacs jaunes est effectuée le mardi de semaine paire.

Nous vous recommandons de sortir les sacs la veille au soir car le ramassage est effectué tôt le matin.

Le prochain calendrier 2015/2016 vous sera adressé par la Communauté de Communes fin Août.

RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans, pensez au recensement...

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser au secrétariat de mairie, le mois de leur anniversaire.

Se faire recenser permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans mais également d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et ainsi de pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (examens scolaires, permis de conduire...).

RAPPEL DES HORAIRES DE LA DECHETTERIE PLEINE-FOUGERES

LUNDI	9h00 - 12h30 13h30 - 18h00
MERCREDI	9h00 - 12h30 13h30 - 18h00
SAMEDI	9h00 - 12h30 13h30 - 18h00

ELECTIONS 2015

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

COMMUNIQUE DE LA PREFECTURE – CARTE D'IDENTITE

Le délai actuel de délivrance des cartes d'identité est de 6 semaines (dont un délai de 25 jours au niveau du service de la préfecture). En cas de besoin de titres d'identité dans un délai plus bref (notamment pour un voyage), il convient de privilégier la création d'un passeport biométrique.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale de La Boussac sera fermée le lundi 13 juillet et du 11 Août au 22 Août 2015 pour les congés d'été.

Merci de bien vouloir s'adresser au bureau de poste de Dol de Bretagne durant cette période.

RAMASSAGE DES FERRAILLES

Il aura lieu dans tous les hameaux de la commune les lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 novembre. Le ramassage dans le bourg sera le mercredi 18 novembre.

FETE NATIONALE A LA BOUSSAC

Le lundi 13 juillet, à 21h00
Grand bal populaire gratuit à la salle des fêtes
A 23h00 feu d'artifice

**CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016**

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours le mardi 1 ^{er} Sept. 2015
Vacances de la Toussaint	Fin des cours le vendredi 16 Oct. 2015 Reprise des cours le lundi 02 Nov. 2015
Vacances de Noël	Fin des cours le vendredi 18 Déc. 2015 Reprise des cours le lundi 04 Janv. 2016
Vacances d'Hiver	Fin des cours le vendredi 05 Fév. 2016 Reprise des cours le lundi 22 Fév. 2016
Vacances de Printemps	Fin des cours le vendredi 1 ^{er} Avr. 2016 Reprise des cours le lundi 18 Avr. 2016
Vacances d'Été	Fin des cours le mardi 05 Juillet 2016

**NOUVEAUTÉ À LA BOUSSAC
ÉPI D'ICI**

Faite votre marché de produits locaux à domicile :



Comment ?

En direct, à l'épicerie itinérante soit à votre porte en campagne ou sur la place de l'église le vendredi de 17h30 à 20h.

En drive, passer votre commande sur internet et venez la récupérer le vendredi soir. Vous pourrez y trouver des produits frais locaux, de l'épicerie, des produits d'entretien et d'hygiène corporelle issus de l'agriculture biologique.

Vous pouvez dès maintenant prendre contact avec Laetitia pour avoir plus de renseignements ou l'informer de votre envie d'avoir accès à ses produits et services.

Épi d'ici : 5 rue de la mairie 35120 La Boussac

Contact Laetitia : 06.27.33.72.66

ESPACE LOISIRS ITINERANTS À EPINIAC

Lors des vacances scolaires, la commune d'Epiniac propose des semaines de loisirs itinérants organisés par le FSCF, qui ont lieu sur la commune d'Epiniac pour les jeunes de 10 à 17 ans. Des activités sportives et culturelles sont proposées du lundi au vendredi de 9H à 17H30. Le programme est élaboré en début de semaine en concertation avec les jeunes participants.

Prochaines sessions : (capacité 24 jeunes)

ETE : 1 semaine en Juillet – du 06 au 10 Juillet et 1 semaine en Août – du 17 au 21 Août

Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la mairie d'Epiniac au :
02 99 80 00 34

Tout savoir sur le Frelon asiatique

La présence du Frelon asiatique (*Vespa velutina*) a été découverte en France en 2005 ; depuis ce frelon s'est largement répandu car il ne rencontre aucun prédateur naturel. En Ille et Vilaine, le premier nid a été observé en 2008. Depuis, la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles est intervenue sur plus de 1000 nids.

LE RECONNAÎTRE

Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen, avec des couleurs plus foncées hormis une bande jaune orangé sur l'abdomen. Le nid est érigé en mars-avril et sera abandonné en fin d'automne.

QUELS DANGERS ?

- **Pour les jardiniers** : s'il n'est pas dérangé, il est peu agressif. Malgré les croyances, il n'est pas plus dangereux que les autres frelons. En revanche, si l'on s'approche du nid, il peut attaquer violemment, et les piqûres sont douloureuses. On constate une augmentation du nombre et de la gravité des accidents du travail liés à ces piqûres.
- **Pour les abeilles et pour l'apiculture** : le frelon asiatique est un super-prédateur. De mai à juillet, il nourrit ses larves d'abeilles domestiques prélevées dans les ruchers. Ajouté aux pesticides et au virus varroa, le Frelon asiatique est un réel problème pour l'apiculture.

QUE FAIRE ?

- Au printemps, repérez les nids : leur détection, puis destruction constituent le meilleur gage pour éviter sa propagation
- **Alerter la FDGON 35 qui organise la destruction des nids (payant)**

En l'état actuel des connaissances, il n'est pas conseillé aux particuliers de mettre des pièges à frelons, car ils n'ont pas eu beaucoup d'effets.



EN SAVOIR PLUS :

- www.fgdon35.fr
- www.jardineraunaturel.org

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement

48 boulevard Magenta – 35000 Rennes

02.99.30.35.50

info@mce-info.org – www.mce-info.org

INFORMATIONS PRATIQUES



INFORMATIONS SAGE

les actualités du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Lancement du site Internet du SAGE et du SBCDoI

Depuis le 13 mai 2015, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et sa structure juridique porteuse, le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDoI), disposent d'un site Internet accessible aux adresses

www.sage-dol.fr ou www.sbcdol.fr.

Cette nouvelle vitrine interactive a pour objectif d'offrir au plus grand nombre, acteurs de l'eau et citoyens, toutes les informations dédiées au projet de SAGE et au SBCDoI.

Dès la page d'accueil, une cartographie présente le bassin hydrographique du SAGE, un territoire de 451km² rassemblant 41 communes.

Cette carte dynamique a pour objectif de présenter les actions menées par la CLE et le SBCDoI ainsi que de tout partenaire porteur d'actions dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Le site Internet a été mis en ligne peu avant l'ouverture de l'enquête publique du projet de SAGE afin de permettre aux internautes de consulter le dossier soumis à enquête publique. Certaines pages du site restent toutefois à finaliser, notamment les rubriques « les partenaires » et « les actions » en lien avec la cartographie qui seront progressivement complétées en partenariat avec les acteurs de l'eau du territoire.

Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez la cellule d'animation du SAGE :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne.

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDoI).

Pépinière d'entreprises Synergy8 – Parc d'activités Les Rolandières – rue de la Rouelle 35120 DOL DE BRETAGNE

Tél : 02.99.80.19.84

sage_bcdol@yahoo.fr www.sage-dol.fr

The screenshot shows the homepage of the SAGE website. At the top, there is a navigation bar with links: TÉLÉCHARGEMENTS, LETTRE D'INFO, PHOTOTHÈQUE, MARCHÉS PUBLICS, GLOSSAIRE, and a search bar with 'rechercher OK'. Below the navigation bar is a large banner with three images. The left image shows a landscape with the SAGE logo and 'BASSINS CÔTIERS région de Dol de Bretagne'. The middle image shows a river with the text 'Gérer l'eau et les milieux aquatiques'. The right image shows a coastal area with the text 'ACTUALITÉS' and 'ELECTION DE M. CHRISTOP... 03 juin 2015 M. Christophe FAMBON a été élu En savoir +'. Below the banner is a 'CARTOGRAPHIE' button. On the left side, there is a sidebar with links: LE SAGE, LE SBCDoI, LES PARTENAIRES, and LES ACTIONS. Below LES ACTIONS, there are links: Les actions du SBCDoI, Les actions de la CLE, and Exposition Des communes des. At the bottom, there is a welcome message: 'Bienvenue sur le site Internet du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et de sa structure porteuse, le SBCDoI. Cette carte dynamique vous présente les actions menées par les différents acteurs de l'eau et des milieux aquatiques sur un bassin hydrographique rassemblant 41 communes. Bonne visite !' and a photo of Christophe FAMBON, Président de la Commission Locale de l'Eau et du SBCDoI.

RENSEIGNEMENTS UTILES

- **Agence postale communale** 02 99 58 24 31
Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h00
Mercredi 9h00 à 12h15

- **Déchetterie** 02 99 48 54 96

- **Cabinet médical** 02 99 80 01 89
Docteur MANETTI
Docteur MARIO

- **Pharmacie** 02 99 80 02 69
M. et M^{me} POUJOL

- **Cabinet dentaire** 02 99 80 07 69
M. GUEGAU

- **Cabinet infirmier – 12, rue de Fougères** 02 99 80 03 46
M^{me} BRARD-PARIS Chantal
M^{me} PARISOT-DAUDIBON Marie
M^{me} BERNART-NERAMBOURG Sonia

- **Cabinet infirmier – 28 ter, rue des Lavandières**
M. VAN VOODREN Uldrich 06 45 72 51 33
M^{me} LOISEL MATHELIER Céline 06 47 61 13 74

- **Cabinet kinésithérapeute** 02 99 80 04 98
M^{me} METIVIER Virginie
M^{me} VAUGRENTE Sylvie

- **Ecole publique (maternelle et primaire)** 02 99 80 02 66
Directrice M^{me} PIOT

- **Pompiers** 18

- **Gendarmerie** 17
Dol de Bretagne 02 99 48 02 40
Pleine Fougères 02 99 48 60 14

AGENDA 2015

AGENDA 2^{ème} SEMESTRE

DATES	ÉVÈNEMENTS
13 Juillet 2015	Feu d'artifice et bal - Comité de la Quasimodo et commune
02 Août 2015	Kermesse de Landal
12 Septembre 2015	Forum des associations
20 Septembre 2015	Repas annuel du Club de l'Amitié
27 Septembre 2015	Rassemblement des Classes 5
03 Octobre 2015	Repas cantonal des aînés ruraux
22 Novembre 2015	Repas de la Sainte Cécile - La Paroisse
29 Novembre 2015	Bourse aux vêtements et aux jouets - Comité de la Quasimodo
06 Décembre 2015	Elections régionales (1 ^{er} tour)
11 Décembre 2015	Fête de Noël - Amicale Laïque
13 Décembre 2015	Elections régionales (2 ^{ème} tour)